

Plan de
gestion des
matières
résiduelles
2016-2020
AVANCEMENT



**RÉALISATIONS
2018**

Note : les mots ou groupes de mots **en orange** vous dirigent en un clic vers des sites Internet pertinents pour découvrir de l'information complémentaire.

Pour tout savoir de l'avancement du PGMR de la MRC RDN

Le présent document a pour but de communiquer l'avancement des actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR) de la **MRC de La Rivière-du-Nord** (MRC RDN) pour l'année 2018. Il fait suite à **la version abrégée et simplifiée du PGMR**, laquelle inclut également les actions réalisées en 2016, ainsi qu'au document des réalisations 2017. Vous les trouverez **ici**.

Pour tout savoir du PGMR

Vous trouverez le **PGMR complet** directement sur le site de la MRC RDN, lequel comprend :

- › Le profil du territoire d'application;
- › L'encadrement législatif et la répartition des responsabilités;
- › Les installations, les organismes et les services offerts en gestion des matières résiduelles (GMR);
- › Le portrait des générateurs et l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC RDN;
- › La description des enjeux, les orientations et les objectifs;
- › La description des mesures et le plan d'action;
- › La surveillance et le suivi de la mise en œuvre du PGMR.

Municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord :

Prévost
Saint-Colomban
Saint-Hippolyte
Saint-Jérôme
Sainte-Sophie

UN LEXIQUE POUR S'Y RETROUVER

Des acronymes et des abréviations sont utilisés dans ce document pour alléger la lecture. Vous trouverez leur signification, au besoin, dans ce **lexique**. En prime, vous en apprendrez encore davantage sur la GMR!

Savez-vous ce que signifient les symboles apposés sur les matières ?

La conscience écologique et la saine GMR ont donné lieu à la création de plusieurs symboles se retrouvant sur les emballages de nos produits. Ils ont pour but parfois de nous informer de la composition d'une matière, ou encore, de la façon d'en disposer. Voici les plus importants.



La boucle de Möbius (ou cercle, ruban, anneau) est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Elle sert à identifier les produits et emballages recyclables. Le cercle inclut un pourcentage au centre ? Il indique que l'article contient ce pourcentage de matières recyclées.



L'avez-vous vu passer ? En 2015, Triman a été créé en France pour signifier que le produit sur lequel il est apposé est récupérable. Sauf pour le verre, il doit figurer sur tout emballage et produit recyclable français.



Forest Stewardship Council Signifie que le bois qui entre dans la fabrication du produit est issu d'une forêt gérée de façon responsable et durable. Il existe **différentes étiquettes**.

Ces **symboles** indiquent la nature du plastique :

- 1-PETE : polyéthylène téréphtalate
- 2-PEHD ou HDPE : polyéthylène haute densité
- 3-V : polychlorure de vinyle
- 4-PELD ou LDPE : polyéthylène basse densité
- 5-PP : polypropylène
- 6-PS : polystyrène
- 7-OTHER : Autre plastique



LE NUMÉRO 6

Polystyrène, mousse de polystyrène, styromousse ou styrofoam (plastique numéro 6), il s'agit bien de la même matière ! On le retrouve sous différents types : expansé, extrudé ou injecté. Utilisé pour fabriquer des emballages de produits électroniques, des protections pour le transport des meubles, des barquettes alimentaires, des pots de yogourt, des produits isolants, et ainsi de suite, le polystyrène est l'un des plastiques les plus employés au monde et, malheureusement, l'un des moins recyclés. Rappelons que ce matériau si populaire n'est pas accepté à ce jour dans notre bac de récupération. Alors surtout, ne déposez pas vos objets de styromousse dans votre bac bleu. Vous ne feriez que nuire ! **Le polystyrène est rejeté par les centres de tri** puisqu'il nuit à la qualité des autres matières. Il se défait en billes, colle aux matières et les contamine. Mais, bonne nouvelle ! Voir page 7.

Autre initiative : **Polystyvert**

Une entreprise de Montréal a développé **une technologie de dissolution unique** (complètement naturelle) pour lui permettre de recycler le polystyrène. Polystyvert inaugurerait à l'été 2018 son usine modèle, la première du genre au monde, laquelle permet de récupérer la matière, la dissoudre et en retirer des granules pures à 99 %. Voilà l'exemple parfait d'une économie circulaire !

Des ressources intéressantes et utiles

RECYC-QUÉBEC ET L'APPLICATION ÇA VA OÙ?

Le [site Internet de RECYC-QUÉBEC](#) est rempli d'informations, de trucs et d'outils pour nous aider à mieux gérer nos matières. Comment mieux consommer et récupérer davantage? Comment faire de l'herbicyclage, du feuillicyclage et du compostage domestique? Vous y trouverez des [réponses à vos questions](#).

Vous demandez-vous où déposer les objets dont vous voulez vous départir? Utilisez l'outil [Ça va où?](#) et laissez-vous guider!

RECYC-TV avec Ti-Mé

Pour mieux récupérer, il suffit d'être mieux informé. Porte-parole de RECYC-QUÉBEC, Ti-Mé a lancé en 2019 [la chaîne RECYC-TV](#). Apprenez à mieux gérer vos matières résiduelles avec des vidéos aussi drôles qu'instructives.

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Faire des choix d'emballage écoresponsables, autant de la part des entreprises que de la part de la population (qui achète des produits emballés), se traduit par une multitude de gestes simples qui ont de grandes répercussions. Savez-vous vous y retrouver? Avant d'acheter un produit, nous devons porter une attention particulière à son emballage. [Éco Entreprises Québec](#) nous guide et nous informe au moyen de trucs utiles



et de chiffres aussi étonnants que révélateurs. Du plaisir vous attend sur le [site Internet](#); profitez-en pour tester vos connaissances!

TRICENTRIS

[Tricentris](#), dont le centre de tri de Lachute reçoit les matières déposées dans les bacs bleus des citoyens des municipalités de la MRC RDN, transmet une foule d'informations utiles via son site Internet. Quelles matières vont dans notre bac de récupération? Les sacs de plastique sont-ils acceptés? Et les vêtements? Doit-on rincer les contenants? Que peut-on faire pour aider au tri et à la qualité des matières récupérées? Où vont nos matières récupérées et triées? [Visitez le site de Tricentris!](#)

DÉVELOPPEMENT DURABLE RIVIÈRE DU NORD (DDRDN)

[DDRDN](#) est un organisme sans but lucratif mandaté pour gérer les quatre écocentres de la MRC RDN (celui de Saint-Colomban est géré par la Ville). Son rôle? Récupérer les matières en vue de leur réemploi, de leur recyclage ou de leur valorisation. Pour tout savoir sur votre écocentre (matières acceptées, fonctionnement et plus), [visitez le site Internet de DDRDN](#).

Des chiffres révélateurs et des habitudes à adopter

Les pneus : on les rapporte !

En 2017 au Québec, il s'est vendu plus de **8,7 millions de pneus neufs**. Saviez-vous que vous payez un droit environnemental de 3 \$ pour chaque pneu neuf que vous achetez? L'argent sert ensuite à financer le **Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage** et ainsi payer les coûts de collecte et de traitement des pneus.

C'est ce qui permet de rendre la récupération des pneus usagés accessible aux citoyens, sans frais. Que font-ils avec les pneus? Ils sont traités de manière la plus environnementale possible, dans le respect de la hiérarchie des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation. Comment réduit-on à la source? Le réemploi est-il efficace? Comment fonctionne le recyclage? Toutes les réponses dans cette **fiche de RECYC-QUÉBEC**.

+ 1,8M

DE TONNES DE PNEUS HORS D'USAGE QUE LE PROGRAMME A PERMIS DE RÉCUPÉRER, RECYCLER ET VALORISER DEPUIS 1993.



EN 2018 :

2 009 600 000

CONTENANTS
CONSIGNÉS
VENDUS

1 352 500 000

CONTENANTS
RAPPORTÉS
PAR LA CONSIGNE

564 900 000

CONTENANTS
JETÉS/
PERDUS

32,8

MILLIONS
PAR ANNÉE
DE PERTE
MONÉTAIRE
EN CONSIGNE
NON RÉCLAMÉE

Les canettes et bouteilles consignées : on les rapporte !

Vous demandez-vous si ça vaut le coup (et le coût) de les conserver et de les rapporter? Outre le fait de récupérer les sommes payées pour la consignation, elles sont bien recyclées, et ce, à 100%! Ce que cet effort collectif donne concrètement :

- > Vous réutilisez la matière à sa source;
- > Vous réduisez le gaspillage d'énergie;
- > Vous réduisez les émissions polluantes.

Résultat : vous diminuez votre empreinte écologique. Visionnez les courtes vidéos de Consignation pour bien comprendre le processus. Que devient **la canette** que vous rapportez? La **bouteille de plastique**? Et la **bouteille de verre**? Ou visitez **le site de Consignation** pour tout savoir.

Quelle que soit la forme de votre contenant d'eau, de bière ou autre, et qu'il soit fait d'aluminium, de verre ou de plastique, **recherchez l'inscription « consignée Québec » et rapportez-le!**

Le marché de la seconde main : la réno-récupération, vous connaissez ?

Tous les biens d'occasion que vous achetez, vendez, louez, échangez et donnez sont des transactions dites de « seconde main ». Et ce marché représente une part importante de l'activité économique au Québec. L'**Indice Kijiji**, publié en 2018, le démontre bien.

La réno-récupération

L'**Observatoire de la consommation responsable (OCR)** a publié son édition 2018 du **Baromètre de la consommation responsable**.

L'étude révèle, entre autres, l'attrait des Québécois envers les matériaux de seconde main pour rénover : 30 % des personnes qui ont fait des rénovations en ont utilisé. Leur principale motivation ? Réaliser des économies. La motivation secondaire serait de se différencier des autres en étant plus original. Et vous, quelle serait la raison qui vous inciterait à utiliser des matériaux de seconde main ?



Les matériaux de seconde main les plus utilisés par les Québécois lors des rénovations :

1



BOIS, EX. : VIEUX BOIS DE GRANGE (59,4 %)

4



PEINTURE (33,3 %)

2



MOBILIER (43,5 %)

5



LAVABO/ÉVIER (21,7 %)

3



CONTREPLAQUÉ (36,2 %)

Où se sont-ils procuré les matériaux ?

1. Dons d'amis, de la famille ou de voisins
2. Sites de petites annonces (ex. : Kijiji, Les PAC)
3. Dans des brocantes
4. Dans la rue
5. Entreprises de récupération et revente de matériaux (ex. : écocentres)
6. Sites spécialisés

La prochaine fois que vous rénoverez, pensez à la réno-récupération !

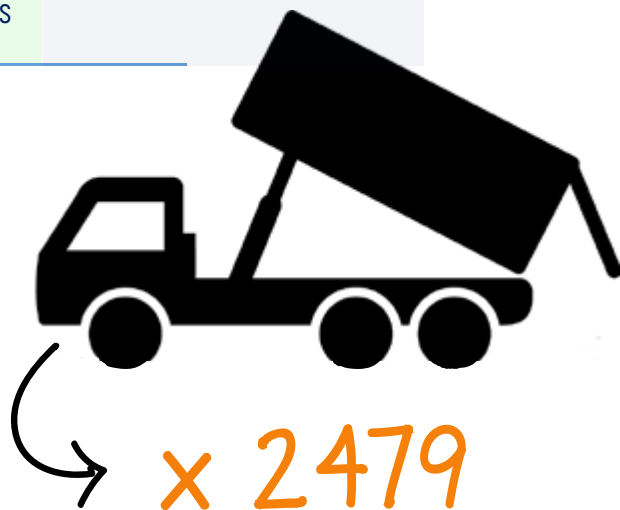
La GMR en chiffres sur le territoire de la MRC RDN en 2018

RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
VALORISER

L'effort collectif se traduit sur notre territoire par l'augmentation significative des quantités de résidus alimentaires (61,9 %) et de résidus verts (57,7 %) récupérés depuis 2016 (1^{re} année de la mise en œuvre du PGMR). Ensemble, les citoyens de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie ont contribué en 2018 à la récupération de :



Résultat : **19 832** tonnes de matières valorisées et détournées de l'élimination, soit l'équivalent de **2 479** camions à déchets! Et ce, sans compter toutes les matières récupérées dans les entreprises et les institutions non desservies par la collecte sélective.



Des initiatives à souligner en 2018 sur le territoire

En 2018, la MRC RDN et ses partenaires, de même que des entreprises œuvrant sur le territoire, ont réalisé des actions qui permettront d'augmenter considérablement les taux de détournement. Concrètement, le tout mènera à davantage de matières récupérées, donc moins de déchets enfouis. C'est l'objectif ! En voici quelques-unes.

1. RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Un grand pas a été franchi ! Et ce, grâce à l'intérêt d'une entreprise de notre région pour une matière auparavant non recyclable : le polystyrène expansé, plus communément appelé « styromousse » ou « styrofoam » (plastique numéro 6). En 2018, DDRDN annonçait que cette matière allait être acceptée dans les écocentres de la MRC RDN dès 2019, pour ensuite être récupérée et recyclée par l'entreprise prévostoise Groupe Gagnon.

En 2018, **Groupe Gagnon a récupéré 300 tonnes de polystyrène**. Vous trouvez que c'est peu ? Certes, la légèreté de la matière peut porter à confusion. Alors, imaginez plutôt deux terrains de football remplis à 10 pieds de hauteur...

Nous sommes privilégiés d'avoir accès à ce service. Profitons-en !



**Polystyrène,
styromousse,
ou styrofoam :
direction
votre écocentre !**

2. SENSIBILISATION AUPRÈS DES ICI POUR UNE MEILLEURE GMR

Au Québec, 40 % des 13 millions de tonnes de matières résiduelles générées chaque année par la population provient des ICI. Il est donc primordial de les aider à mieux gérer les matières qu'elles génèrent.

La MRC RDN, en collaboration avec le conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) et DDRDN, a élaboré et mis en œuvre le projet d'amélioration de la performance en GMR des ICI du territoire. Le projet s'est déroulé en 3 volets :

1. Collecte des données et identification des besoins des ICI;
2. Identification des ressources régionales en GMR;
3. Mise en application d'une démarche favorisant la saine GMR.

50 ICI répartis dans les 5 municipalités de la MRC RDN ont participé à l'étude. Ils étaient de tailles différentes (2 à 800 employés) et de secteurs d'activités variés. Cette collecte de données a permis d'établir un portrait et de cerner les besoins des ICI.

8 plans d'action spécialisés

Le projet a permis d'accompagner 7 ICI dans l'élaboration de plans d'action personnalisés visant la saine gestion de leurs matières. Le plan d'action est pour eux un point de départ et une marche à suivre pour améliorer leur performance.

D'autres ICI ont déjà démontré un intérêt pour le service d'accompagnement. À suivre! Une phase 2 du projet sera déployée en 2019.

Portrait et quelques constats

3400 ICI (PLUS DE) ŒUVRENT SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC RDN.

75 GRANDS GÉNÉRATEURS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES [PLUS DE 75 EMPLOYÉS]

11 % SEULEMENT DES ICI COMPOSTAIENT LES MATIÈRES ORGANIQUES.

 LE PAPIER ET LE CARTON SONT DES MATIÈRES GÉNÉRÉES EN TRÈS GRANDE QUANTITÉ.

- > Les ICI manquent de connaissances quant aux types et aux quantités des matières qu'ils génèrent.
- > L'un des besoins les plus importants pour les ICI est d'avoir accès à du matériel de sensibilisation déjà préparé et personnalisable.
- > Problématiques observées dans les ICI :
 - Nombre et taille des bacs insuffisants pour les matières générées;
 - Bacs non accessibles ou mal disposés pour les employés;
 - Beaucoup de matières qui pourraient être détournées sont envoyées à l'enfouissement;
 - Certaines matières contaminent le recyclage dû à un tri inadéquat;
 - Absence de sensibilisation auprès des employés, de la clientèle ou du public fréquentant les établissements.

Les grandes orientations

Afin de relever les défis et de résoudre les problématiques mentionnées précédemment, la MRC RDN a élaboré les grandes orientations pour le territoire et fixé les objectifs à atteindre dans le cadre du PGMR 2016-2020. Les grandes orientations retenues, en ordre de priorité, sont les suivantes :

1

Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E.

2

Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la matière organique.

3

Faciliter l'accès aux différents services de gestion des matières résiduelles.

4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICI.

5

Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire.

6

Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine gestion des matières résiduelles.

7

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la gestion des matières rési-

Atteindre les objectifs de la PQGMR

Pour chaque orientation retenue, des objectifs ont été établis par la MRC RDN pour guider les actions. Chacun a été élaboré en fonction de la réalité du territoire et de ce qui doit être mis en place, d'ici 2020, pour contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action 2011-2015 de la PQGMR. Pour chaque objectif, des mesures concrètes, réalistes et réalisables ont été priorisées par la MRC RDN. Elles reflètent les besoins sur le territoire, misent sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre, et dictent les

actions à réaliser dans les prochaines années. Plusieurs actions ont déjà été réalisées en 2016, certaines sont en cours en 2017, et d'autres sont à venir dans les prochaines années. Nous nous concentrons ici sur celles déjà accomplies, sur celles amorcées, celles en cours ou en continu tout au long du PGMR 2016-2020. Un **rapport de suivi complet** est déposé chaque année, lequel doit être approuvé par le MDDELCC.

ORIENTATION 1

Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E

4 OBJECTIFS

Suivre l'évolution de la GMR sur le territoire.

Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGMR révisé.

Réduire la quantité des matières générées par habitant.

Réduire de 100 kg par habitant l'enfouissement des matières résiduelles par rapport à 2013.

RÉALISATIONS 2018

Le comité GMR mis en place en 2016, composé de professionnels de chaque municipalité, assure la surveillance et le suivi de la mise en œuvre des actions prévues au PGMR. Trois rencontres ont eu lieu en 2018.

De 2016 à 2018, un projet pilote visant la récupération du polystyrène expansé a été réalisé à l'écocentre de Prévost. Sa récupération est prévue dans tous les écocentres en 2019.

La MRC RDN effectue en continu une veille des développements dans le domaine de la GMR et demeure à l'affût des nouveautés et des avancements afin de partager l'information avec les membres du comité GMR.

Certains événements familiaux organisés par les municipalités ont permis aux résidents d'y déposer les **résidus domestiques dangereux** (RDD) refusés dans les collectes régulières (huiles, peinture, fluocompactes et matériel informatique). L'initiative se poursuivra en 2019.

La MRC RDN a informé la population quant à l'avancement des actions prévues au PGMR en produisant un document des réalisations 2017. Ce dernier est accessible au grand public et disponible sur le site de la MRC RDN. Il a également été diffusé via la page Facebook.

Un rapport de suivi annuel de la mise en œuvre du PGMR a été produit pour l'année 2018 et transmis au MDDELCC afin de faire état de l'avancement des mesures et actions prévues. Il doit être approuvé par le Ministère.

Le programme de subvention de composteurs domestiques est offert en continu dans quatre des cinq municipalités de la MRC RDN.

La MRC RDN et DDRDN continuent d'explorer les débouchés pour des matières non ou difficilement recyclables.

ORIENTATION 2

Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la MO

7 OBJECTIFS

Améliorer la récupération et le recyclage des résidus de la CRD.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du bois.

Poursuivre la mise en place de la collecte de la MO pour le secteur résidentiel et les petits ICI assimilables (petits commerces et bureaux dont les types et quantités de matières sont semblables au secteur résidentiel).

Optimiser la récupération et la valorisation des boues municipales et de fosses septiques.

Encourager et soutenir les ICI non desservis par la collecte à mettre en place la récupération de la MO.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination de la MO.

Prendre les dispositions nécessaires au traitement optimal des résidus de la CRD et de la MO.

RÉALISATIONS 2018

Une obligation de valoriser les résidus de béton, de pierre, d'asphalte et de brique a été intégrée dans certains contrats municipaux. La valorisation s'effectue maintenant presque systématiquement.

La MRC RDN, le CRE Laurentides et DDRDN ont poursuivi en 2018 une collaboration débutée en 2017 visant à sensibiliser les ICI non desservis par la collecte de la MO et leur faire connaître les options qui s'offrent à eux. Dans le but d'améliorer leur performance en GMR et les accompagner dans la mise en place de la récupération de la MO, une phase 2 au projet sera entamée en 2019. Voir orientation 4.

Les municipalités de la MRC RDN sont à finaliser la mise en place d'un programme municipal de vidange des fosses septiques. Dès 2019, les cinq municipalités auront complété cette mesure et poursuivront l'objectif de valoriser les boues municipales.

Les municipalités de la MRC RDN ont toutes offert plusieurs collectes ponctuelles de résidus verts et en font la promotion au moyen de divers outils de communication.

ORIENTATION 3

Faciliter l'accès aux différents services de GMR

5 OBJECTIFS

Améliorer les services offerts par les écocentres.

Faciliter le réemploi pour le secteur résidentiel.

Améliorer la récupération des matières résiduelles hors foyer.

Augmenter la récupération des encombrants à des fins de réemploi et de recyclage.

Augmenter la quantité et l'accessibilité des points de dépôt pour certains RDD.

RÉALISATIONS 2018

La MRC RDN, en collaboration avec DDRDN, a travaillé en 2018 à la mise en œuvre du plan d'optimisation de trois écocentres. Comme prévu, les écocentres de Saint-Hippolyte et de Saint-Jérôme seront relocalisés afin d'améliorer les services offerts et d'élargir les matières acceptées. Leur ouverture est prévue à l'été 2020.

DDRDN a poursuivi le développement du réemploi dans les écocentres. Le réemploi est une part importante des activités des écocentres et connaît un grand succès. Encore une fois en 2018, le taux de réemploi était en forte hausse, soit 18 % par rapport à 2017. DDRDN veille donc à l'amélioration en continu des possibilités de réemploi pour les citoyens.

DDRDN continue d'être à l'affût des possibilités de détournement des matières pour le réemploi, le recyclage et la valorisation, toujours dans le but de pouvoir accepter de nouvelles matières aux écocentres selon les débouchés possibles.

Pour promouvoir le réemploi, qui augmente en popularité chaque année, toutes les municipalités de la MRC RDN ont encouragé les ventes-débarras et ont facilité la diffusion des événements sur leur territoire. Les réseaux sociaux et autres plateformes web ont permis de rejoindre la population.

ORIENTATION 4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICI

5 OBJECTIFS

Augmenter les taux de récupération des matières recyclables.

Améliorer la qualité des matières recyclables récupérées.

Acquérir des connaissances sur la génération des matières résiduelles, y compris les ICI desservis par des entreprises privées.

Favoriser la récupération des matières résiduelles générées par les ICI.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du papier et du carton.

RÉALISATIONS 2018

La majorité des municipalités de la MRC RDN ont adopté la **Charte des matières recyclables de la collecte sélective** proposée par RECYC-QUÉBEC, laquelle indique aux citoyens les matières à déposer dans leur bac de récupération.

Le plastique agricole représente une problématique dans certaines régions du Québec, en raison notamment de l'emballage des balles de foin. La MRC RDN a donc effectué l'évaluation des quantités générées sur le territoire. Cette action a permis de constater que le territoire ne compte aucun cultivateur de céréales et qu'il y a peu de générateurs de plastique à balles de foin.

Le service d'accompagnement des ICI mis en place par la MRC RDN, DDRDN et le **CRE Laurentides** pour les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques en GMR, a permis de réaliser 8 plans d'action personnalisés pour 7 ICI différents. Un rapport final a été produit en 2018 (voir page 8). Une phase 2 au projet débutera en 2019.

La MRC RDN et les municipalités ont poursuivi la création et la diffusion d'outils destinés aux ICI visant à les soutenir dans leur démarche de saine GMR.

Le bannissement de l'enfouissement du papier et du carton doit être pris en compte dans la planification régionale de la GMR. En vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif provincial, les municipalités poursuivent depuis 2017 la modification de la réglementation municipale visant à interdire la présence de papier et de carton dans les déchets.

Les ICI situées dans les parcs industriels, les concentrations commerciales, et les organisations situées sur une même rue peuvent bénéficier de plusieurs avantages, notamment économiques, en unissant leurs efforts en GMR. Pour encourager cette pratique, la MRC RDN et les municipalités ont continué de soutenir les ICI dans le maillage entre entreprises. Le but est donc de favoriser l'**écologie industrielle** et la synergie de mutualisation (mise en commun).

La performance du centre de tri de Lachute dépend du tri adéquat des matières de la collecte sélective. Pour informer et sensibiliser la population, les municipalités ont poursuivi la diffusion de directives claires quant aux **matières acceptées ou non dans les bacs bleus**.

ORIENTATION 5

Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire

5 OBJECTIFS

Faire figure d'exemple à titre d'autorités locales et régionales relativement au respect de la hiérarchie des 3RV-E.

Inciter les secteurs ICI et CRD à mettre en place des pratiques respectant la hiérarchie des 3RV-E.

Promouvoir et faciliter la réduction à la source et le réemploi auprès de tous les générateurs.

Mettre en place des programmes d'ISÉ adaptés aux générateurs de tous les secteurs.

Développer la collaboration entre les instances locales et régionales et les secteurs ICI et CRD.


RÉALISATIONS 2018

En utilisant divers moyens de communication à leur disposition, la MRC RDN et les municipalités informent, sensibilisent et éduquent en continu les citoyens à la saine GMR et aux enjeux afin de favoriser leur implication.

Les municipalités, DDRDN et la MRC RDN ont continué de promouvoir l'**économie de seconde main** sur le territoire via notamment le **site Internet**, les infolettres et la **page Facebook des écocentres**.

Certains événements organisés par les municipalités étaient en partie écoresponsables.

La MRC RDN a poursuivi son initiative de communiquer régulièrement des informations concernant la saine GMR au moyen de sa **page Facebook**.



ORIENTATION 6 **Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine GMR**

1 OBJECTIF

Encourager les générateurs de matières résiduelles à améliorer leur performance en appliquant des mesures de renforcement positif.

RÉALISATION 2018

Toutes les municipalités continuent d'offrir gratuitement aux citoyens du paillis et du compost issus du déchetage des branches et des collectes des résidus verts. C'est un bénéfice qu'en retire la population grâce au tri adéquat des matières.



ORIENTATION 7

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la GMR

2 OBJECTIFS

Explorer les possibilités de l'application de la tarification incitative des déchets.

Réduire les émissions de GES liées à la GMR.

RÉALISATION

En 2016, 2017 et 2018, les actions visaient la réalisation d'autres objectifs. La MRC RDN et les municipalités demeurent à l'affût de la progression relative aux GES et de la tarification incitative. Des développements sont à venir dans les prochaines années.